

**Direction générale déléguée
à la cohérence territoriale
Département territoires et proximité
Pôle Loire, Sèvre et Vignoble**
Affaire suivie par Cyrille CAHUZAC et Isabelle BODET
Téléphone : 02 72 01 26 45 02 72 01 26 60

Monsieur MERCIER Jean-Claude
16, rue des Métiers
44400 REZE

Nos réf. : MS-CC/21.15/NM 2015-04-0977

Objet : Travaux rue des Métiers et des Arts à Rezé

Nantes, le 1^{er} juin 2015

Monsieur,

Mes services ont bien reçu votre mail en date du 29 avril 2015 concernant les travaux de la rue des Arts et Métiers.

Vous dites n'avoir eu aucun contact avec Nantes Métropole depuis le début des travaux. Or vous avez reçu un courrier vous informant des courriers d'assainissement le 16 octobre 2014, ainsi qu'un courrier vous expliquant les travaux de voirie en date du 26 février 2015. Par ailleurs, M. Cahuzac, en charge des travaux au sein de Nantes Métropole, vous a rencontré, vous et plusieurs de vos voisins, le 30 avril, et a répondu à l'ensemble de vos interrogations.

Je vous confirme par la présente que les trottoirs seront revêtus en enrobés du n°1 au n°20. De même, la chaussée sera bien rénovée, comme cela vous a été annoncé dans un précédent courrier.

Les bordures existantes en béton étaient en bon état, d'où leur maintien. Seules les bordures dégradées ont été remplacées. Par ailleurs, la priorité est désormais de donner du confort aux piétons plutôt qu'aux voitures, d'où le maintien du trottoir large existant devant chez vous.

Dans un souci de développement durable, les pavés en granite existants sur une partie de la rue ont été réutilisés. Pour garder une cohérence dans les matériaux, de la bordure granite a été posée sur ce même linéaire.

Je vous concède que les travaux ont été un peu plus longs que prévu, 12 semaines prévus du fait d'une mauvaise estimation par l'entreprise. Ils sont achevés courant semaine 22.

Pour ce qui concerne le problème de collecte des déchets, le véhicule de collecte effectue en effet une collecte en porte à porte dans cette voie à configuration d'impasse. Si la collecte devait être modifiée à votre demande, un point de présentation des bacs serait éventuellement organisé à l'intersection des rues des Métiers et des Arts. Ce n'est pas aujourd'hui une orientation qui est choisie.

Mme BODET, en charge des déchets au pôle Loire Sèvre et Vignoble, est à votre disposition sur cette question.

Espérant avoir répondu à votre attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Gérard ALLARD
Vice-président
Maire de Rezé



Copie pour information : Service GEP, Mairie de Rezé